



ArcelorMittal

## **COMPTE RENDU**

Rencontre régulière du  
Comité de suivi avec le voisinage

Tenue le 3 avril 2019

Compte rendu rédigé par



**TRANSFERT**  
Environnement et Société

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - ROUYN-NORANDA -  
SHERBROOKE - SAGUENAY

## Table des matières

1	Mot de bienvenue .....	1
2	Approbation de l'ordre du jour.....	1
3	Actions de suivi.....	1
4	Présentation thématique – Direction de la santé publique.....	2
5	Information diverses – gestion des poussières par AMC.....	7
6	Relevés sonores dans le milieu .....	16
7	Communications.....	18
8	Point statutaire : suivi des projets .....	20
9	Point statutaire : suivi des plaintes.....	23
10	Varia .....	24
11	Tour de table .....	25
12	Prochaine rencontre .....	28
13	Actions de suivi.....	30

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint

## 1 MOT DE BIENVENUE

M. Alex Craft, animateur, souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre de 2019. Il souligne la présence d'un citoyen observateur et valide que le Comité est d'accord à ce qu'il intervienne pendant la rencontre.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

## 2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Craft présente l'ordre du jour pour son adoption. Il explique qu'en raison des nombreuses actions de suivi de la dernière rencontre, ArcelorMittal suggère de réaliser une présentation plus générale sur sa gestion des poussières, qui devrait répondre aux différentes interrogations.

Puis, il demande si les membres souhaitent ajouter des points en varia, ce qui n'est pas le cas.

L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

## 3 ACTIONS DE SUIVI

M. Louis-Philippe Péloquin, directeur des communications, repasse en revue les actions de suivi de la dernière rencontre.

### Produits pour le nettoyage de poussières

M. Péloquin rappelle que les membres souhaitaient avoir plus d'information sur les produits à utiliser pour le nettoyage des poussières. Il explique qu'ArcelorMittal n'utilise que de l'eau avec des appareils à haute pression sur ses propres infrastructures. Des échanges avec les citoyens ont également permis d'identifier le produit BIS-O-NET et les sels de citron comme produits efficaces.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que ces informations seront disponibles pour tous?</i>	M. Péloquin répond que les présentations visuelles des rencontres ainsi que les comptes rendus (une fois validés par les membres) sont toujours publiés sur le site d'ArcelorMittal.
<i>Le sel de citron est un produit trop fort pour être utilisé sur les voitures. L'année passée, j'ai eu plusieurs taches sur mon véhicule. Y a-t-il des produits que vous suggérez?</i>	M. Péloquin répond qu'ArcelorMittal n'a pas plus d'information à ce sujet. Un membre ajoute que cela a été discuté lors une rencontre précédente et que les voitures des employés ne sont pas non plus nettoyées.

### **Mise à jour du processus de gestion des plaintes**

M. Péloquin explique qu'à la demande des membres, le processus de gestion des plaintes a été mis à jour. Depuis, lors du suivi auprès des plaignants :

- ArcelorMittal s'assure de mentionner l'existence du Comité et d'inviter les gens concernés à participer aux rencontres (comme observateurs).
- ArcelorMittal demande des précisions sur la provenance géographique de cette plainte, afin de communiquer la rue ou le quartier au Comité.

### **Disponibilité des présentations visuelles au public**

M. Péloquin rappelle que l'ensemble des présentations visuelles faites au Comité sont disponibles sur le site Internet d'ArcelorMittal.

### **Mise à jour des statuts du Comité (approbation des comptes rendus)**

M. Péloquin rappelle la demande du Comité d'allonger le délai d'approbation du compte rendu, qui est passé de deux semaines à un mois.

M. Craft valide auprès des membres que ce nouveau délai convient, ce qui est le cas.

### **Modification du libellé « Info Montréal »**

M. Péloquin indique que le libellé « Info Montréal », qui apparaissait lorsqu'ArcelorMittal transmettait un courriel, a été modifié pour « ArcelorMittal Produits longs Canada », tel que demandé par les membres. Il explique que ce libellé était associé au nom « ArcelorMittal Montréal », l'ancien nom de la division « ArcelorMittal Produits longs Canada ».

## **4 PRÉSENTATION THÉMATIQUE – DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

M. Craft rappelle que les participants à la rencontre de création ont demandé que les impacts des poussières sur la santé soient abordés au Comité. Pour répondre à cette demande, ArcelorMittal a pris contact avec la Direction de la santé publique (DSP), qui s'était préalablement positionnée sur la question, afin qu'elle puisse participer à titre de personne-ressource.

Puis, il cède la parole au Dr. Huy Hao Dao, médecin-conseil en santé environnementale à la DSP de la Montérégie.

Dr. Dao présente d'abord la mission de la DSP, soit d'améliorer la santé de la population de façon générale. Son rôle consiste notamment à s'assurer que les différents risques (notamment, mais pas seulement les risques associés à des contaminants chimiques) soient contrôlés, afin de protéger la population.

Puis, il rappelle que le ministère de l'Environnement a réalisé une étude s'étant échelonnée pendant plusieurs mois en se basant sur des échantillonnages pris dans le milieu. Le ministère a ensuite interpellé la DSP pour qu'elle interprète ces résultats en termes de risques à la santé.

### **Opinion préliminaire de la DSP**

En comparant les résultats aux valeurs de référence, la DSP a formulé une opinion préliminaire à l'effet que les poussières dans le milieu ne sont pas susceptibles de poser de risques pour la santé.

Une interrogation subsiste toutefois en ce qui a trait au chrome. En effet, seule la quantité de chrome totale a été caractérisée, alors qu'un type en particulier, le chrome hexavalent, peut poser des risques s'il est présent en trop grande concentration. Il est toutefois extrêmement difficile d'établir la concentration des différents types de chrome.

Pour cette raison, le MELCC réalise présentement des études supplémentaires. Une fois les données obtenues, la DSP sera en mesure de produire un rapport final, qui pourra être partagé au Comité.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Y a-t-il trois CISSS en Montérégie?</i>	M. Dao confirme que la Montérégie compte trois CISSS (est, centre, ouest). La Direction de la santé publique est affiliée au CISSS de la Montérégie-centre, mais sa mission couvre l'ensemble de la région.
<i>Est-ce que le chrome hexavalent peut se retrouver dans les rejets liquides, et donc dans notre eau potable?</i>	<p>M. Dao répond que ce sont non pas les effets de l'ingestion, mais bien de l'inhalation de chrome hexavalent qui sont connus et qui ont poussé la DSP à demander des études supplémentaires. Il n'est pas impossible que l'ingestion ait des effets, mais ceux-ci n'ont pas été documentés dernièrement.</p> <p>M. Dao rappelle toutefois que les métaux sont présents naturellement dans notre environnement et que la présence d'un contaminant n'entraîne pas nécessairement d'effets sur la santé.</p>

<p><i>Savez-vous à quel moment les analyses supplémentaires seront réalisées?</i></p>	<p>M. Dao répond que non, puisque ces analyses sont extrêmement complexes à réaliser, et que le ministère tente d’y parvenir depuis plusieurs mois. Une tentative sera réalisée vers la fin du mois d’avril ou le début du mois de mai. Si la méthode identifiée ne fonctionne pas, d’autres options seront envisagées.</p>
<p><i>Pour cette étude supplémentaire, est-ce que le ministère réalisera d’autres campagnes d’échantillonnages?</i></p>	<p>M. Dao répond qu’il croit qu’il s’agira de nouvelles analyses, et non de nouveaux échantillons, qui seraient très longs à recueillir.</p> <p>L’objectif de ces analyses est d’identifier la proportion des différents types de chrome dans l’environnement (puisque la concentration en chrome total est connue).</p> <p>La DSP a échangé avec le ministère, qui a des stratégies intéressantes pour réaliser ces analyses, si la première méthode utilisée ne fonctionnait pas.</p>
<p><i>Quel est l’objectif de cette étude supplémentaire? Cherchez-vous à confirmer s’il y a du chrome ou non, ou à mieux évaluer ses effets sur la santé?</i></p>	<p>M. Dao explique que la DSP connaît la quantité totale de chrome. Elle s’intéresse toutefois à un type de chrome en particulier, le chrome hexavalent, car c’est lui qui pourrait avoir des effets sur la santé. Les analyses supplémentaires permettront de mesurer la proportion de chrome hexavalent sur le chrome total.</p>
<p><i>Qu’en est-il des risques liés à l’ingestion? Je pense entre autres aux poussières qu’on retrouve dans la neige.</i></p>	<p>M. Dao répond qu’à sa connaissance, il n’existe pas de norme pour l’ingestion de chrome hexavalent. Il ne peut donc pas se prononcer sur la dose à partir de laquelle l’ingestion de chrome pourrait avoir un impact sur la santé.</p>

<p><i>J'aurais une question pour la Ville : est-ce que le chrome est évalué dans les sources d'eau potable?</i></p>	<p>Un représentant de la Ville répond qu'il existe des exigences gouvernementales en ce qui a trait à l'eau potable.</p> <p>M. Dao rappelle qu'il est extrêmement complexe de mesurer le chrome. Il précise toutefois que les exigences gouvernementales sont inscrites dans le <i>Règlement québécois sur l'eau potable</i>.</p> <p>Puis, le représentant de la Ville indique être rassuré sur l'aspect de l'arsenic, et M. Dao confirme que les résultats obtenus pour l'arsenic ne sont pas inquiétants.</p>
<p><i>À quel moment pensez-vous avoir des résultats?</i></p>	<p>M. Dao indique espérer les avoir reçus pour la rencontre du Comité de juin 2019.</p>
<p><i>Je suppose que cet objectif tient seulement si la première méthode fonctionne.</i></p>	<p>M. Dao indique qu'on peut espérer avoir des résultats à ce moment même si le ministère se rabat sur un plan B.</p>
<p><i>Il y a beaucoup d'entreprises le long de la montée Lapierre, notamment des entreprises de sols contaminés, et le lixiviat se retrouve dans le milieu. Ce n'est donc pas nécessairement ArcelorMittal qui est responsable.</i></p>	
<p><i>Lorsque vous aurez de nouvelles données, pourrez-vous revenir au Comité?</i></p>	<p>M. Dao répond que oui, sans problème.</p>
<p><i>Quelles sont les chances qu'il y ait du chrome hexavalent à de hautes teneurs dans les poussières?</i></p>	<p>M. Dao répond qu'à ce stade, il ne peut se positionner sur la question.</p> <p>M. Chabot souligne que, selon les analyses internes d'ArcelorMittal, le chrome hexavalent n'est présent qu'en très faible concentration.</p>
<p><i>J'aimerais en savoir plus sur l'effet cumulatif des poussières. Les concentrations mesurées en 2016 par le ministère sont-elles restées au sol, ou se sont-elles dispersées?</i></p> <p><i>Faudrait-il prendre des échantillons de sol pour vérifier si ces poussières s'accumulent?</i></p>	<p>M. Dao répond que certains paramètres se dispersent, et d'autres, non.</p> <p>Il n'est pas possible, avec les connaissances scientifiques actuelles, d'évaluer cet effet cumulatif, mais il est pris en considération au moment de fixer les normes.</p>

<i>Il doit être difficile de déterminer la provenance des paramètres présents dans le milieu.</i>	M. Dao acquiesce. Il donne l'exemple du plomb, présent dans les balles de fusils des chasseurs ou dans certaines peintures. Il n'est toutefois pas fréquent que les gens manipulent du chrome à la maison.
<i>Nous avons beaucoup parlé de l'inhalation des poussières. Comment se comparent les risques associés à l'ingestion?</i>	M. Dao explique que cela dépend des substances, puisque chacune a son propre mécanisme de toxicité.
<i>Dans votre rapport final, vous allez analyser les paramètres dans l'air?</i>	M. Dao confirme. Ces résultats seront comparés aux valeurs de référence.
<i>Vous ne ferez donc pas l'évaluation des risques de l'ingestion des poussières?</i>	M. Dao indique que l'étude porte sur l'air ambiant et que cet aspect n'a pas été étudié.
<i>Dans ce cas-ci, mis à part le chrome, y a-t-il des paramètres que vous souhaitez approfondir?</i>	M. Dao répond que non. M. Savard ajoute que les employés d'ArcelorMittal sont suivis par le CISSS et que des données sont aussi compilées. L'entreprise est en opération depuis près de 50 ans et n'a jamais identifié d'enjeu pour la santé de ses employés, même s'ils sont beaucoup plus exposés aux paramètres.
<i>J'imagine que les employés travaillent avec une protection respiratoire?</i>	M. Savard répond que oui, mais que les normes se sont évidemment resserrées au fil des ans et que les protections respiratoires d'aujourd'hui sont plus efficaces (et davantage portées). Malgré cela, il n'y a jamais eu de problème.
<i>Il y a sûrement des émanations auxquelles vos travailleurs ne sont pas exposés, qui vont directement vers l'extérieur? Je pense entre autres aux coulées faites aux fours.</i>	M. Savard explique qu'ArcelorMittal n'utilise pas de procédés fermés, mais ont des systèmes de captage des poussières.

## 5 INFORMATION DIVERSES – GESTION DES POUSSIÈRES PAR AMC

M. Craft rappelle les différentes questions posées par le Comité à la dernière rencontre, puis cède la parole à M. Luc Chabot, directeur de l'environnement, pour une présentation sur la gestion des poussières par ArcelorMittal.

### Sources de poussières

M. Chabot présente d'abord un survol des sources de poussières dans les installations d'ArcelorMittal, parmi lesquelles on trouve les ventilateurs de toit (principale source), la manutention de la scorie, les dépoussiéreurs de l'aciérie et les opérations de l'usine de réduction.

### Suivis de la qualité de l'air ambiant

Puis, il donne des précisions sur les suivis requis au site d'ArcelorMittal, principalement en lien avec les poussières d'aciérage.

Il explique que :

- Les poussières d'aciérage constituent le seul rejet non valorisé par ArcelorMittal : elles sont donc enfouies dans deux « lieux de dépôt définitif » (à Contrecœur-Est et Contrecœur-Ouest), autorisés par le ministère en 2006 et en 2008.
- Sous ces dépôts se trouve une couche de 30 mètres d'argile ainsi qu'un système de collecte des eaux
- ArcelorMittal est également tenu de mettre en place des programmes de surveillance ainsi que de faire le suivi au ministère :
  - de la qualité des eaux de surface et souterraines,
  - de l'air ambiant,
  - de l'eau du système de détection des fuites
  - et du lixiviat.

Puis, M. Chabot présente les trois points de mesure requis par le ministère pour vérifier la qualité de l'air autour du lieu de dépôt définitif de Contrecœur-Est (en amont et en aval du dépôt, ainsi qu'un peu plus loin en aval pour les particules fines). Il présente également les résultats obtenus à ces trois stations en 2018, en les comparant aux normes ainsi qu'à la moyenne obtenue depuis 2014. À noter que les normes sont présentées à titre de référence, puisqu'elles s'appliquent aux limites de la propriété et non directement à ces points de mesure.

Il ajoute qu'une quatrième station a été acquise volontairement par ArcelorMittal afin de récolter des données en continu, et pouvoir réagir plus rapidement en cas de problématique. C'est notamment grâce aux données récoltées à cette station que le projet de route interne entre les deux complexes a été élaboré.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Reviendra-t-on sur la gestion du lixiviat?</i>	M. Chabot explique que le lixiviat est pompé dans un réservoir. Puisqu'il s'agit d'une eau alcaline, elle est acheminée vers une autre usine à Montréal, où elle est neutralisée avec une eau acide. La réaction chimique engendrée permet de retirer les contaminants, et le tout est rejeté dans les égouts de la Ville.
<i>Est-ce rejeté dans les égouts de Montréal?</i>	M. Chabot répond que oui.
<i>Comment sont transportées les poussières, de l'usine vers le lieu de dépôt définitif?</i>	M. Chabot répond qu'elles sont transportées dans des conteneurs de type « roll-off ».
<i>Est-ce que les conteneurs sont fermés hermétiquement?</i>	M. Chabot répond que oui. Puisqu'elles contiennent de la chaux, les poussières forment une pâte en présence de pluie ou d'humidité, ce qui réduit les émissions de poussières.
<i>Si je comprends bien, il n'y a aucun lixiviat qui est retourné dans le fleuve?</i>	<p>M. Chabot confirme que non. L'eau du système de détection de fuite est d'ailleurs gérée de la même façon que le lixiviat, même si elle n'est pas contaminée.</p> <p>M. Craft demande si le Comité souhaite approfondir le thème de la gestion de l'eau, et le membre répond qu'il a déjà obtenu réponse à ses questions.</p>
<i>Arrivez-vous à interpréter les variances dans les résultats des stations d'échantillonnage?</i>	<p>M. Chabot répond qu'en 2018, ArcelorMittal a eu des difficultés avec les échantillonneurs, de sorte que moins de données ont pu être collectées.</p> <p>L'entreprise en est à évaluer si elle remplace les appareils ou cesse ces campagnes, puisque l'appareil requis n'est plus disponible sur le marché. De plus, des données sont récoltées depuis plus de 10 ans, de sorte qu'ArcelorMittal a une bonne idée de la situation.</p>

<i>Vous présentez beaucoup de données, mais il est difficile de les interpréter.</i>	M. Chabot répond que les normes aux limites de la propriété peuvent être utilisées à titre indicatif. En effet, la quantité de poussières s'étant dispersées jusqu'aux limites devrait être moins importante que celle captée par les échantillonneurs. On peut donc s'attendre à ce que les normes soient respectées.
<i>On vous demande de surveiller quatre métaux, mais il n'y a pas de norme associée?</i>	M. Chabot confirme que c'est bien le cas. Le ministère ferait toutefois un suivi si les données étaient anormalement élevées.
<i>C'est comme s'il y avait des normes, mais il n'y en a pas. Je reste avec un questionnement.</i>	
<i>Comme un membre l'a souligné, pour certains contaminants, des concentrations très faibles peuvent être toxiques.</i>	M. Péloquin rappelle qu'il est ici question des poussières enfouies.
<i>Si je comprends bien, dans nos quartiers, les paramètres devraient être présents en plus petite quantité.</i>	M. Chabot confirme que oui.
<i>De toute façon, ces données sont transmises au ministère?</i>	M. Chabot confirme.
<i>Le ministère doit compiler beaucoup de données.</i>	M. Chabot répond que le ministère examine les données et fait un suivi en cas d'anomalie. Depuis l'obtention des décrets pour les lieux de dépôt définitif, rien de spécifique n'a été demandé.
<i>Depuis l'obtention de votre décret (soit environ 10 ans), est-ce que les données observées sur votre site ont déjà été supérieures aux normes applicables aux limites de la propriété?</i>	M. Chabot répond qu'à sa connaissance, non, mais qu'il faudrait vérifier.
<i>Comment expliquez-vous que l'air soit plus chargé de particules en amont du lieu de dépôt qu'en aval?</i>	M. Chabot explique que c'est surtout lorsque le conteneur est vidé qu'il y a de la poussière générée, sous la forme d'un nuage. C'est pourquoi les poussières peuvent être autant en amont qu'en aval.

*Théoriquement, il ne s'agit donc pas de la même poussière qui retombe dans le milieu.*

M. Chabot répond que la poussière des dépoussiéreurs pourrait être très similaire à celle qui retombe dans le milieu (qui constitue toutefois un mélange, en provenance de plusieurs industries).

M. Dao compare, à vue d'œil, les résultats d'ArcelorMittal aux valeurs de référence. Il indique qu'il n'a pas d'inquiétude en ce qui concerne le cadmium et le plomb.

Il rappelle qu'il est parfois difficile d'évaluer si les normes sont respectées, puisqu'elles sont généralement applicables sur un an, alors que les échantillons sont pris sur 24 heures. La présence de problématiques est toutefois parfois évidente.

M. Chabot précise qu'ArcelorMittal prend généralement des mesures aux 6 jours ou aux 12 jours.

### **Échantillonnages dans le milieu**

M. Chabot explique qu'à la suite de plaintes, quatre échantillons ont été collectés dans le milieu au cours des dernières années. Contrairement aux échantillons d'air ambiant, ceux-ci sont récoltés par frottis, en nettoyant une surface déterminée avec une gaze et de l'eau distillée. Le tout est ensuite transmis à un laboratoire, qui détermine la concentration de l'échantillon en métaux.

Il est difficile d'interpréter ces résultats : en effet, il existe de nombreuses sources possibles pour les poussières, chez ArcelorMittal comme dans le milieu en général (les sels et sables de voirie, par exemple), et il n'existe pas de traceur évident dans les poussières d'ArcelorMittal.

ArcelorMittal s'engage toutefois à réaliser une étude de dispersion atmosphérique, qui permettra d'identifier jusqu'où peuvent se disperser les poussières d'ArcelorMittal, dans les pires conditions météo possible. Cette étude facilitera l'identification des sources de poussières et permettra de mieux comprendre l'impact des différents projets d'investissement. Les données pourront également être comparées aux critères d'air ambiant du ministère.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>À quel moment de l'année avez-vous réalisé ces échantillons?</i>	M. Chabot répond qu'ils n'ont pas été récoltés en hiver, car cela pose des défis techniques.
<i>Que représentent les paramètres inscrits sur les diapositives? Les métaux que vous recherchez ou ceux que vous avez trouvés?</i>	M. Chabot répond avoir indiqué les trois paramètres présents en plus grande concentration.
<i>Est-ce que l'étude de dispersion atmosphérique facilitera l'identification des sources de poussières?</i>	M. Chabot confirme que oui. Il explique qu'un long processus est nécessaire pour en arriver à une modélisation, et que cela implique de colliger énormément de données (par exemple, ArcelorMittal a quelques centaines de sources d'émission). Le tout sera ensuite transmis au ministère, qui prendra environ 6 mois pour vérifier le tout, avant que la modélisation soit disponible.
<i>Dans quel contexte réalisez-vous l'étude de dispersion?</i>	M. Chabot indique qu'il s'agit d'une exigence de l'attestation d'assainissement. ArcelorMittal a toutefois déjà entamé le processus pour répondre aux interrogations de la communauté.
<i>Globalement, dans combien de temps l'étude de dispersion sera-t-elle disponible?</i>	M. Chabot répond que cela devrait prendre un an ou deux.
<i>Avec l'agrandissement du Port et le camionnage additionnel qui en découlera, avez-vous pensé à nettoyer régulièrement les routes pour éviter la dispersion de la poussière? Est-ce que la Ville a pensé à nettoyer la montée de la Pomme-d'Or, par exemple?</i>	Le représentant de la Ville rappelle que la montée de la Pomme-d'Or est de juridiction provinciale.

<p><i>Si on ajoute 2000 camions, disons?</i></p>	<p>Le représentant de la Ville répond que l'agrandissement du Port n'entraînera pas la présence de 2000 camions par jour, puisqu'une partie du transport s'effectuera par train.</p> <p>M. Craft recentre la discussion sur les opérations d'ArcelorMittal.</p> <p>M. Savard rappelle qu'à la demande des citoyens, et plus particulièrement de cyclistes, ArcelorMittal nettoie quotidiennement la route 132 sous son convoyeur (d'avril à la fin d'octobre). Cette opération a débuté l'année passée.</p>
--	---

### **Encadrement règlementaire à venir : les attestations d'assainissement**

M. Chabot explique que plusieurs exigences règlementaires s'appliquent pour les opérations d'ArcelorMittal, et que celles-ci sont en voie d'être regroupées sous la forme d'attestations d'assainissement.

L'attestation d'assainissement constitue un permis environnemental d'exploiter, regroupant une vingtaine de règlements ainsi que des exigences spécifiques pour les installations visées, et couvrant l'ensemble des types de rejets et des milieux récepteurs.

Le 21 décembre dernier, ArcelorMittal a reçu son attestation d'assainissement pour Contrecœur-Ouest, mais elle est toujours en attente de celle de Contrecœur-Est.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<p><i>Vous dites que les attestations d'assainissement ciblent tous les types de rejets. Y aura-t-il une norme en lien avec la pollution thermique?</i></p>	<p>M. Chabot répond que pour l'instant, il ne s'attend pas à une telle norme.</p>
<p><i>Il n'existe pas de norme en lien avec la pollution thermique?</i></p>	<p>M. Chabot répond que le fédéral évalue depuis un certain temps la pertinence d'une telle norme, mais elle concerne des températures beaucoup plus élevées que celles qui sont observées au site d'ArcelorMittal.</p> <p>ArcelorMittal n'est présentement soumise à aucune norme.</p>

<i>Est-ce que le ministère a suffisamment de personnel pour faire des audits?</i>	M. Chabot indique qu'il n'a pas l'information.
<i>Le ministère se fie donc à vous.</i>	M. Chabot répond qu'ArcelorMittal a beaucoup de comptes à rendre au ministère, qu'il rencontre presque tous les mois et avec qui il communique presque tous les jours.
<i>Les audits comme celui réalisé en 2016 sont donc moins fréquents?</i>	M. Chabot répond qu'il est très rare que le ministère fasse des échantillonnages. Lors des derniers échantillons pris à Contrecœur-Est, le ministère était toutefois présent pour superviser le processus. Par ailleurs, ArcelorMittal fait presque toujours affaire avec des consultants pour la prise de données.
<i>Où l'information est-elle disponible pour les attestations d'assainissement?</i>	M. Chabot répond que c'est le ministère qui encadre le processus, et qu'il publie l'information dans les journaux.
<i>Il est surprenant que l'information ne soit pas disponible en ligne.</i>	M. Chabot acquiesce.

### **Fiche signalétique des poussières d'aciéage**

M. Chabot rappelle la demande du Comité de connaître la composition des poussières d'aciéage. Cette composition est connue pour les poussières captées par les dépoussiéreurs des fours de fusion, des fours poche et des hottes de toit.

M. Chabot présente la composition pour 19 paramètres. On note une composition élevée en fer (12-27 %), mais également en calcium (10-16 %) et en zinc (1-8 %). En ce qui a trait au zinc, il précise toutefois qu'il est possible de le valoriser à partir de 15 ou 20 %, ce qui est difficile à atteindre en utilisant principalement du minerai de fer, comme le fait ArcelorMittal à Contrecœur, plutôt que de la ferraille.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Chez Rio Tinto Fer et Titane, commencent-ils à valoriser les poussières?</i>	<p>M. Chabot répond qu'à sa connaissance, leur concentration en zinc est très faible.</p> <p>M. Péloquin ajoute que, même si ArcelorMittal utilise principalement du minerai de fer, l'entreprise est le plus grand recycleur au Québec. Elle recycle annuellement de 700 000 à 900 000 tonnes par année.</p>
<i>Avez-vous des données pour les dioxines et furanes?</i>	<p>M. Chabot répond que des données ont été collectées à Contrecœur-Est au début des années 2000, mais que de nouveaux échantillonnages seront réalisés dans un an ou deux. Ces composés sont extrêmement difficiles à échantillonner, avec une marge d'erreur importante.</p> <p>Il explique également que la présence de chlore risque toujours de générer des dioxines et furanes. Ces composés sont toutefois détruits en raison des températures très élevées du four à arc électrique, mais une très faible proportion peut se reformer lors du refroidissement.</p>
<i>Il doit y avoir de la contamination dans la ferraille.</i>	<p>M. Savard explique qu'avant d'être acheminée vers les fours, la ferraille fait l'objet d'un tri mécanisé pour enlever les contaminants.</p>
<i>En lien avec le recyclage des voitures, il y a des sièges de voitures enfouis sur le terrain.</i>	<p>M. Chabot répond qu'ArcelorMittal génère encore des résidus de broyage automobile (« fluff »). Alors qu'auparavant ces résidus étaient enfouis, ils sont maintenant acheminés vers d'autres usines pour permettre la récupération des métaux, puis utilisés comme recouvrement journalier dans les sites d'enfouissement.</p>

<p><i>Il n'y a plus de résidus de broyage automobile (« fluff ») enfoui à Contrecœur?</i></p>	<p>M. Chabot répond que non.</p> <p>M. Savard explique que lorsqu'ArcelorMittal reçoit les carcasses de voitures, tous les fluides ont été enlevés (essence, huile, vitre, plomb, batteries, interrupteur au mercure, etc.).</p> <p>M. Chabot ajoute que la carcasse passe ensuite à la déchiqueteuse, ce qui permet de séparer, d'une part, les métaux ferreux et non ferreux, et, d'autre part, et les résidus non métalliques.</p>
<p><i>Ça s'est beaucoup amélioré.</i></p>	<p>M. Chabot répond que oui. Il ajoute que le ministère prend chaque année des échantillons de « fluff ».</p>
<p><i>Faites-vous un suivi du lixiviat des anciens sites?</i></p>	
<p><i>Aucun lixiviat des anciens sites ne peut s'écouler vers le fleuve?</i></p>	<p>M. Chabot répond que des drains sont installés pour récolter le lixiviat. Il y a une mince possibilité qu'un peu de lixiviat soit acheminé au sol, mais il faudrait qu'il passe à travers la couche de 30 mètres d'argile.</p>
<p><i>Pour revenir aux dioxines, si je comprends bien, il n'y a pas de norme?</i></p>	<p>M. Chabot répond que le critère du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) est de 100 picomètres/m<sup>3</sup>. Il n'y a pas de suivi en tant que tel qui est réalisé, mais lors des caractérisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À Contrecœur-Est, les résultats étaient inférieurs à la limite de détection</li> <li>• À Contrecœur-Ouest, les résultats étaient près de la norme.</li> </ul> <p>Toutefois, à ce moment, seule la ferraille était utilisée.</p> <p>Il rappelle que des campagnes d'échantillonnages seront à nouveau réalisées prochainement, tel que requis dans l'attestation d'assainissement.</p>

## Rapport du CSSS sur le béryllium

M. Marco Savard, directeur général du complexe de Contrecœur-Est, donne quelques éléments de contexte :

- Les employés d'ArcelorMittal sont suivis par le CSSS pour des raisons de santé-sécurité.
- Lors de la mise à jour du programme de santé-sécurité à Contrecœur-Est, en 2012, le CSSS a noté la possibilité que les travailleurs soient exposés au béryllium lors qu'ils défont l'intérieur des fours.
- Le CSSS a donc demandé une étude supplémentaire pour documenter cette exposition.

L'étude supplémentaire a montré qu'une exposition au béryllium était possible, mais en deçà des normes. Des mesures préventives, telles que la protection respiratoire et le lavage de vêtements, ont toutefois été suggérées et mises en place, et ce, dès 2012.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Où le réfractaire résiduel se retrouve-t-il?</i>	M. Chabot répond que la majorité du réfractaire est valorisée avec la scorie.
<i>Est-ce valorisé chez Harsco?</i>	M. Savard répond qu'une partie est valorisée chez Harsco, mais que d'autres compagnies sont aussi impliquées.

## 6 RELEVÉS SONORES DANS LE MILIEU

M. Chabot rappelle que l'impact sonore des activités d'ArcelorMittal a été mis de l'avant par les participants des rencontres publiques de juillet et octobre 2018.

En réponse à ces préoccupations :

- ArcelorMittal a entrepris de modifier les alarmes de recul de l'ensemble des véhicules sur le site (incluant ceux des sous-traitants). Le processus sera complété d'ici 1 an.
- ArcelorMittal a entamé un processus pour réaliser de nouveaux relevés sonores :
  - De tels relevés ont été réalisés dans le passé (2013), permettant d'identifier la principale source de bruit et de mettre en place des mesures d'atténuation.
  - Ces mesures ont eu un impact significatif, mais de nouveaux bruits sont maintenant audibles.
  - ArcelorMittal a donc embauché un consultant pour effectuer de nouveaux relevés sonores dans le milieu.

M. Chabot présente les points de mesure proposés par le consultant. Celui-ci aura besoin de volontaires pour accueillir les équipements sur leur terrain (vraisemblablement au printemps). Pour les relevés, des sonomètres seront utilisés, mais également des enregistrements, qui pourront être présentés aux membres pour qu'ils identifient les bruits les plus dérangeants.

Par ailleurs, le consultant pourra venir présenter au Comité la méthodologie utilisée ainsi que les résultats des relevés.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que les nouvelles alarmes fonctionnent bien? Sont-elles sécuritaires?</i>	<p>M. Chabot indique que les nouvelles alarmes sont en fait plus sécuritaires que les anciennes, puisque leur intensité sonore varie (elles sont plus perceptibles si le camion recule vers soi).</p> <p>Il restera à modifier les alarmes de monoxyde de carbone (CO) de l'usine de réduction, qui comportent un défi supplémentaire en termes de sécurité (car les fuites de CO ne sont pas perceptibles).</p> <p>M. Savard indique que l'usine de réduction est à l'extérieur, et que c'est pour cette raison que ces alarmes sont plus dérangeantes.</p>
<i>Il faut que les alarmes de CO soient très audibles.</i>	<p>M. Savard confirme que oui. Par ailleurs, ces alarmes doivent parfois être activées pendant plusieurs jours, avant que les interventions nécessaires aient été faites.</p>
<i>Pouvez-vous compléter l'alarme avec l'intensité lumineuse?</i>	<p>M. Savard répond que l'option d'utiliser d'autres types de signaux en complément est évaluée par ArcelorMittal, car cela permettrait d'espacer les bruits.</p> <p>Il ajoute que les cornes de brume aux dépoussiéreurs ont aussi été démantelées l'année précédente.</p>
<i>Jusqu'à quelle distance réaliserez-vous des relevés sonores?</i>	<p>M. Chabot présente, à l'écran, la localisation des points de mesure projetés.</p>
<i>Quel sera le processus utilisé pour la recherche de volontaires?</i>	<p>M. Chabot répond que cela sera à évaluer avec le consultant.</p>
<i>La Ville réalisera elle aussi des relevés sonores. Quel est le consultant avec lequel vous travaillez?</i>	<p>M. Chabot indique qu'il s'agit de WSP.</p>

<i>Quand allez-vous nous transmettre une invitation pour les relevés sonores?</i>	M. Péloquin répond que les membres seront sollicités par courriel dans environ un mois.
<i>Allez-vous prendre des mesures pendant tout l'été?</i>	M. Chabot répond que les données sont généralement prises sur une période de 24 à 48 heures.
<i>Est-ce que les équipements doivent être installés dans des garages ou des cabanons?</i>	M. Chabot répond qu'il s'agit plutôt d'un trépied à installer sur le terrain.

## 7 COMMUNICATIONS

### Nouvelle page Web sur les relations communautaires

M. Péloquin explique que les comptes rendus et les présentations des rencontres sont, à l'heure actuelle, déposés dans la section Développement durable du site d'ArcelorMittal. Il suggère plutôt de créer une page spécifique sur les relations communautaires, dont il affiche un prototype à l'écran, et valide cette proposition auprès des membres.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que la page portera sur d'autres thèmes que le Comité (ex. investissements)?</i>	M. Péloquin suggère que la page porte spécifiquement sur le Comité, puisqu'il existe d'autres emplacements sur le site pour les autres thématiques.
<i>Est-ce que les présentations des invités y seront aussi?</i>	M. Péloquin confirme que, par exemple, la présentation de M. Dao sera mise en ligne.  Puis, M. Craft valide que le Comité est à l'aise avec la formule proposée, ce qui est le cas.

### Mécanisme interne de communication entre les membres

M. Péloquin rappelle que le Comité a formulé, lors de sa dernière rencontre, la demande d'un mécanisme de communication interne. Dans un premier temps, ArcelorMittal a partagé, avec leur accord, les adresses des membres lors des envois de groupe. Il leur demande si cela leur semble suffisant pour l'instant, ce qui est le cas.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<p><i>La nouvelle page sur les relations communautaires me semble intéressante. Allez-vous prévenir la Ville pour qu'elle la partage?</i></p>	<p>M. Péloquin répond que, comme discuté dans les autres rencontres, la Ville ne relaie pas d'information en provenance d'organismes privés.</p> <p>M. Craft ajoute que, selon les bonnes pratiques, il est préférable de ne pas mettre la Ville dans cette situation.</p>
<p><i>Ma proposition est, simplement, que la Ville annonce qu'une page est disponible et d'en spécifier l'emplacement.</i></p>	<p>Le représentant de la Ville indique qu'il ne devrait pas être problématique de diffuser un lien vers cette nouvelle page.</p> <p>M. Péloquin rappelle qu'un effort de diffusion (cartons d'invitation) a été réalisé pour les rencontres publiques. S'il y a un besoin, ArcelorMittal pourrait poursuivre la diffusion.</p>
<p><i>Est-ce que, à titre d'observateur, je serai intégré à la liste d'envoi courriel?</i></p>	<p>M. Craft valide son intérêt à devenir membre régulier, et demande au Comité s'il souhaite accueillir un membre supplémentaire.</p>
<p><i>Est-ce qu'il y a des sièges vacants?</i></p>	<p>M. Craft confirme qu'il y a plusieurs membres absents à la rencontre. Il rappelle qu'il est toujours possible de participer comme observateur.</p> <p>M. Péloquin rappelle que l'information pour participer comme observateur sera toujours diffusée sur la page Facebook d'ArcelorMittal, comme les comptes rendus.</p> <p>M. Savard rappelle que les séances sont publiques. Les observateurs doivent s'inscrire pour des raisons logistiques.</p>
<p><i>Est-ce que la date de la prochaine rencontre sera diffusée sur Facebook?</i></p>	<p>M. Péloquin confirme que oui.</p>

## 8 POINT STATUTAIRE : SUIVI DES PROJETS

M. Marco Savard, directeur du complexe de Contrecœur-Est, fait le suivi des quatre principaux projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations :

- Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur-Ouest
  - Les travaux ont été complétés en décembre 2018, tel que mentionné lors de la dernière rencontre.
- Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur-Est et Ouest
  - Si tout se passe comme prévu, les échéanciers seront respectés et le démarrage aura lieu à la fin du mois de juin 2019 (pour Contrecœur-Ouest) et avant la fin de 2019 (pour Contrecœur-Est).
- Construction d'une route reliant Contrecœur-Est et Ouest
  - Avant la construction de la route, Énergir doit relocaliser une conduite de gaz naturel plus en profondeur.
  - L'option d'aménager un pont par-dessus la conduite a été évaluée, mais cela aura entraîné plus de risques d'endommager la conduite
  - Puisque ces travaux auront lieu en milieux humides, le ministère demande à Énergir de réaliser une étude supplémentaire pour vérifier la présence de rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce vulnérable.
  - Si cette étude confirme que cette rainette n'est pas présente dans le milieu, les travaux pourront débuter sous peu. Sinon, ils devront être reportés à l'automne.
- Amélioration du système de gestion des poussières à Contrecœur-Est
  - Ce projet aura comme principaux avantages de :
    - Améliorer la capacité de captage des dépoussiéreurs
    - Faciliter l'entretien du système, surtout en période hivernale
  - Une tour de refroidissement supplémentaire sera aménagée. Celle-ci permettra de faire recirculer les importantes quantités d'eau utilisées plutôt que d'utiliser de l'eau supplémentaire.
  - Les travaux débuteront quelques semaines après la rencontre et s'échelonneront sur un an et demi.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que le remplacement du dépoussiéreur de la hotte a eu les effets escomptés?</i>	<p>M. Chabot répond que le dépoussiéreur fonctionne très bien jusqu'à maintenant.</p> <p>La concentration en particules de l'air sortant de la hotte est maintenant de 1 mg/m<sup>3</sup>, comparativement à 5-10 mg/m<sup>3</sup> avant le remplacement.</p> <p>Le nouveau dépoussiéreur a une capacité deux fois plus importante que le précédent, ce qui devrait avoir un impact significatif sur la quantité de poussières sortant par les ventilateurs de toit.</p>
<i>Où se situe le bénéfice du remplacement des fours de réchauffe? Est-ce au niveau de l'efficacité énergétique?</i>	<p>M. Chabot confirme. Le projet permettra une économie annuelle de 20 000 tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 10 000 voitures.</p>
<i>Est-ce que cela vous permettra d'obtenir des crédits carbone?</i>	<p>M. Chabot répond que le projet permettra plutôt à ArcelorMittal de diminuer ses achats de crédits carbone.</p>
<i>Avez-vous accès au Fonds vert?</i>	<p>M. Chabot indique que oui.</p>
<i>Quel pourcentage du projet des fours de réchauffe est financé par le Fonds vert?</i>	<p>M. Chabot indique ne pas avoir la donnée précise.</p>
<i>Mais le Fonds vert est un bon incitatif.</i>	<p>M. Chabot confirme que c'est grâce à ces subventions qu'il est possible d'assurer la viabilité des projets.</p> <p>M. Péloquin ajoute qu'il existe également un programme de rabais d'électricité.</p>
<i>Est-ce que cette information est connue?</i>	<p>M. Péloquin répond qu'elle a été diffusée dans les communiqués de presse.</p>
<i>Harsco a réalisé du déboisement pour agrandir leur espace de stockage. Est-ce que Harsco pourra supporter pendant plusieurs années tout le matériel envoyé là-bas par ArcelorMittal?</i>	<p>M. Chabot répond qu'il s'agit de leur mandat.</p>

<i>Est-ce qu'une partie des scories est valorisée?</i>	M. Chabot répond que les scories sont valorisées en majeure partie, et qu'ArcelorMittal doit en faire rapport au ministère.
<i>Ça ne paraît pas lorsqu'on passe devant. On dirait que les scories s'accumulent.</i>	M. Savard précise qu'ArcelorMittal en produit plus de 300 000 tonnes par année.
<i>Le projet de route découlant des données à l'échantillonneur, c'est celui-ci?</i>	M. Chabot répond que oui.
<i>S'il y a présence de rainettes, qu'advient-il des travaux?</i>	M. Chabot indique que les travaux débuteront à l'automne. S'il n'y a pas de rainette, les travaux pourront commencer au mois de mai.
<i>Qu'est-ce que ça change pour la rainette?</i>	M. Chabot explique que, selon sa compréhension, les rainettes se déplacent à la fin de l'été et montent dans les arbres. Elles ne se seront donc plus dans la zone du projet.
<i>Est-ce que vous réalisez le projet de système de gestion des poussières en un coup?</i>	M. Savard répond que le projet est composé de trois phases. Les phases 1 et 2 devraient être complétées à la fin de l'année 2020.
<i>16 000 gallons d'eau par minute pour les tours de refroidissement, c'est énorme.</i>	M. Chabot acquiesce.
<i>Est-ce que les deux fours existent déjà? S'agit-il de la partie centrale?</i>	M. Savard répond que les deux fours sont déjà en place, tout comme la conduite brune et les deux tubes qui passent par le toit de l'aciérie.
<i>Le nouveau système sera donc enfoui?</i>	M. Savard répond que non, il sera au rez-de-chaussée.  Il ajoute que les murs de protection ont été érigés l'automne dernier, ce qui permet à ArcelorMittal de commencer la construction en poursuivant les opérations des fours.
<i>Allez-vous mettre en arrêt l'ensemble des fours?</i>	M. Savard répond que oui. Un arrêt de 10 à 12 jours est prévu à l'automne.

<i>Combien de fours avez-vous en tout?</i>	M. Savard répond qu'ArcelorMittal a deux fours de fusion et deux fours poche à Contrecœur-Est, ainsi qu'un four de chaque type à Contrecœur-Ouest. Il y a également un four de réchauffe à chacun des deux complexes.
<i>La tour de refroidissement est-elle en construction? Est-ce qu'elle viendra modifier le paysage?</i>	M. Chabot répond en être actuellement à l'étape des soumissions.  Il ajoute que la vapeur devrait être visible à partir de la route, mais pas la tour elle-même. Cette tour sera installée le long d'un bâtiment existant. Elle aura une largeur de 40 pieds et une longueur de 80 pieds.
<i>Est-ce qu'il s'agira de vapeur d'eau?</i>	M. Chabot indique que oui.

## 9 POINT STATUTAIRE : SUIVI DES PLAINTES

M. Péloquin indique que trois plaintes ont été formulées depuis la dernière rencontre :

- La première plainte, formulée en janvier, provient d'un citoyen de la rue Jacques, qui voulait savoir si ArcelorMittal pouvait assumer les frais de lavage de sa maison. Ce citoyen a été rencontré pour discuter de la situation (plusieurs sources de poussières à Contrecœur, investissements en cours chez ArcelorMittal pour réduire les poussières).
- La deuxième plainte, formulée en février, provient d'un plaisancier de la marina de Contrecœur, et concerne des poussières incrustées dans la toile de son bateau. ArcelorMittal réalise actuellement une expertise pour mieux comprendre la situation.
- La troisième plainte, formulée en mars, provient d'un citoyen de la rue Jean-Moreau-Dejordy, concernant des dépôts noirs sur les terrains (neige, maisons, voitures). Un suivi a été réalisé afin de donner des explications et inviter le citoyen à participer au Comité.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que la personne ayant un bateau est la seule à remarquer la problématique, ou celle-ci touche l'ensemble de la marina?</i>	M. Chabot répond que, selon le plaignant, l'ensemble des bateaux de la marina sont touchés, mais qu'il n'a pas reçu d'autres demandes à cet effet.

<i>C'est parce qu'il n'entrepose pas son bateau à la marina.</i>	M. Chabot répond que le bateau est bien entreposé à la marina durant l'été.
<i>À quel moment dans l'année la plainte a-t-elle été formulée?</i>	M. Péloquin répond que la plainte date du 4 février, mais que la photo jointe avait été prise l'année précédente.
<i>Le bateau touché est entreposé à quelle marina?</i>	M. Péloquin répond qu'il s'agit de la marina derrière la mairie.
<i>Il est important de savoir qui a fabriqué cette toile, et quand.</i>	M. Chabot répond qu'aux dires du plaignant, ces toiles sont censées tenir 5 ou 6 ans, mais qu'il doit les remplacer chaque année.
<i>S'il l'entrepose l'hiver, il n'y a rien de pire, cela décuple l'effet.</i>	M. Péloquin explique que, selon les indications reçues, le résidu semble plutôt cuire au soleil. Le plaignant présume que ce résidu est en provenance d'ArcelorMittal.
<i>J'ai remarqué cela aussi. Je possède des véhicules noirs, ce qui empire la situation, puisqu'ils sont plus chauds. Il n'y a rien à faire pour retirer les résidus, à l'exception d'un polissage.</i>	

## 10 VARIA

### Démarche avec l'association de Chasse et Pêche de Contrecœur

M. Péloquin explique que l'Association de Chasse et Pêche a remarqué un raccourcissement de la saison de pêche sur la glace. Elle l'attribue aux changements climatiques, mais se demande si la chaleur de l'eau pourrait également avoir un impact.

M. Chabot ajoute qu'ArcelorMittal a suggéré de fournir des équipements pour mesurer la température de l'eau, et ce, même s'il n'y a pas de normes applicables.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Vous devriez envisager de refroidir naturellement le site par le débit d'eau du fleuve.</i>	M. Chabot répond que la problématique est complexe.

<i>Le Fonds vert serait peut-être disponible.</i>	M. Péloquin répond que la première étape sera de collecter des données, ce qui pourrait être réalisé d'ici la prochaine saison de pêche avec la collaboration de l'Association.
<i>Il est évident que la température est moins élevée à la sortie. Je me demande ce que vous ferez avec les données s'il n'y a pas de norme.</i>	M. Chabot répond que cela permet d'assurer un suivi et de vérifier que la situation ne dégénère pas.  La température de l'effluent d'ArcelorMittal, quant à elle, est mesurée en continu : elle est d'environ 30°C l'été, alors que le fleuve est entre 23 et 25°C.
<i>Et l'hiver?</i>	M. Chabot répond que les deux températures sont un peu plus basses.
<i>La température de l'eau rejetée ne varie pas énormément?</i>	M. Chabot confirme que non.

### Chantiers de construction à venir au printemps

M. Péloquin informe le Comité de deux chantiers à venir à Contrecoeur, qui pourraient avoir un impact sur les travaux à l'usine ainsi que sur les employés :

- Un chantier de nouveau carrefour giratoire, qui aura probablement lieu du début juin jusqu'au mois de septembre (en attente du protocole du ministère des Transports)
- Le projet Cité 3000, qui est actuellement en attente du ministère de l'Environnement pour les égouts et l'aqueduc. Ce projet sera connecté au projet de rue des Patriotes.

La question suivante est ensuite formulée :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce que le projet Cité 3000 implique de refaire la rue St-Antoine?</i>	M. Handfield répond que non. La rue des Patriotes suivra l'autoroute jusqu'à Cité 3000.

## 11 TOUR DE TABLE

M. Craft invite les membres à partager leurs commentaires sur le déroulement de la rencontre et sur les thématiques abordées.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>La rencontre avait un bon fil conducteur. C'est apprécié, c'est ce qui fait la bonne information.</i>	
<i>Je constate une constance chez ArcelorMittal. Je constate également la dimension humaine de l'entreprise : certes, les moyens financiers proviennent du corporatif, mais ce sont avant tout des individus qui s'impliquent. C'est très positif.</i>	
<i>C'est bien, merci encore. J'ai encore des interrogations sur les chiffres de tantôt, que je n'ai pas compris.</i>	M. Craft confirme qu'il s'assurera que l'aspect de la santé sera abordé à nouveau avec le Comité.
<i>La rencontre a répondu à beaucoup de mes questions et j'ai hâte de voir vos projets dans l'avenir. J'apprécie que vous m'ayez accepté ce soir. J'espère pouvoir venir la prochaine fois.</i>	
<i>La rencontre était très intéressante et pertinente. Nous avons eu des réponses à nos questions et nous sentons de l'ouverture. C'était bien mené, aussi. J'ai aussi apprécié avoir eu accès à des spécialistes aussi tôt dans la démarche.</i>	
<i>Je continue à être très heureux et fier de cette relation de collaboration. Vous en faites plus que ce que nous demandons. J'ai l'impression de faire partie des privilégiés qui constatent que vous faites les efforts nécessaires. Nous vous prêtons nos yeux, vous avez les réponses ou vous vous engagez à nous les fournir. Chapeau!</i>	
<i>Avez-vous réalisé une étude sur la contamination au sol? Est-ce que mon terrain serait considéré comme étant contaminé?</i>	M. Chabot répond que le MELCC s'est penché sur la question dans son étude réalisée en 2016. Il n'a toutefois pas les résultats exacts en main.

<p><i>Est-ce que les échantillons étaient pris chez ArcelorMittal ou dans la ville?</i></p>	<p>M. Chabot répond que les données ont été prises dans le milieu, puis comparées avec les poussières, les scories et le charbon.</p> <p>M. Craft suggère d’y revenir lors d’une prochaine rencontre.</p> <p>M. Chabot précise que la scorie provenant d’ArcelorMittal dépasse les seuils des sols contaminés. Toutefois, les métaux présents dans la scorie ne sont pas solubles dans l’eau, de sorte qu’ils restent capturés dans la scorie plutôt que de se disperser dans l’environnement. Ce n’est pas toujours le cas pour les scories : par exemple, certaines scories enfouies à Montréal (pas par ArcelorMittal) se sont lixiviées par le passé.</p> <p>M. Craft demande s’il serait possible d’apporter de la scorie à une prochaine rencontre.</p> <p>M. Chabot répond qu’il pourrait apporter plusieurs sous-produits.</p>
<p><i>Pourriez-vous nous présenter un schéma qui résume la chaîne d’opérations chez ArcelorMittal ? Par exemple, combien de tonnes de boulettes arrivent aux installations, ce que ça représente comme énergie, comme rejets et comme résidus revalorisés ?</i></p>	<p>M. Chabot valide que le membre souhaite connaître les intrants et les extrants.</p> <p>M. Savard répond qu’un tel schéma pourra être présenté.</p>
<p><i>Pour ma part, je serai très heureuse d’être la messagère de mon organisation. Vous faites vraiment vos devoirs. Je ne me serais pas normalement intéressée à ces thématiques, mais je constate combien c’est important. Je crois que ça m’aidera dans mon travail.</i></p>	

*À la Ville, on se nourrit de ces échanges, c'est très utile. C'est la première fois que nous avons ce type de structure. Les échanges sont respectueux et le canal de communication est excellent.*

*Ça me semble très important que la Ville soit présente au Comité. Même si la démarche est initiée par ArcelorMittal, nous pourrions prendre le relais pour des aspects spécifiques.*

## 12 PROCHAINE RENCONTRE

M. Savard réitère la volonté d'ArcelorMittal de s'impliquer dans sa communauté. Il souligne que le président-directeur général de l'entreprise s'intéresse beaucoup à la démarche du Comité et se tient informé du déroulement des rencontres. Par ailleurs, l'entreprise a une volonté ferme d'améliorer sa performance environnementale.

Puis, M. Péloquin explique que l'équipe apprend beaucoup à travers cette démarche et que celle-ci lui permet d'évoluer.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Il y a des divisions d'ArcelorMittal un peu partout dans le monde. Est-ce que toutes ces divisions mettent en place les mêmes démarches avec la communauté?</i>	<p>M. Péloquin raconte qu'il est allé à Milan en mars 2019 pour une rencontre regroupant 60 employés en communication ou en développement durable chez ArcelorMittal. Il confirme que les questions du développement durable et de l'acceptabilité sociale font partie des plus grandes préoccupations de la haute direction à l'heure actuelle.</p> <p>Cela dit, puisque les communautés dans lesquelles ArcelorMittal est implanté diffèrent les unes des autres, les démarches sociales varient. Le Comité est une initiative de l'équipe de Contrecœur, mis en place parce qu'elle croit en son importance.</p>

<i>Donc, vous performez plutôt bien au Canada?</i>	M. Péloquin répond que oui. L'orientation consiste à répondre aux préoccupations au fur et à mesure.
<i>Mais là, la situation était problématique.</i>	M. Péloquin explique que l'augmentation du nombre de plaintes n'était pas significative. C'est plutôt l'arrivée d'une situation nouvelle (nouveaux quartiers) qui est à l'origine de la démarche, puisque l'entreprise n'avait pas de mesures prévues pour y faire face, et qu'elle ne pouvait identifier les sources de ces poussières.
<i>La modélisation sera utile, j'ai très hâte de la voir.</i>	
<i>Moi aussi, j'ai hâte!</i>	<p>M. Chabot répond qu'ArcelorMittal est parmi les aciéries les plus performantes au niveau environnemental. Ses activités génèrent deux fois moins de gaz à effet de serre que les procédés par hauts fourneaux, et de trois à cinq fois moins de gaz à effet de serre qu'en Chine.</p> <p>M. Péloquin précise que la disponibilité de l'hydroélectricité contribue à cette performance.</p> <p>M. Savard explique qu'ArcelorMittal fait beaucoup de représentations auprès du gouvernement, car celui-ci impose des normes environnementales strictes, mais choisit des fournisseurs à l'extérieur du pays. Il devient donc difficile de maintenir une bonne compétitivité tout en améliorant la performance environnementale des installations.</p>
<i>Est-ce que l'acier importé est soumis à la bourse de carbone?</i>	M. Péloquin répond que non, et que cet aspect fait partie des demandes faites au gouvernement.
<i>C'est aberrant.</i>	

Puis, M. Craft indique la prochaine rencontre devrait avoir lieu en juin 2019. Il rappelle que M. Dao devrait pouvoir y présenter des données en lien avec le chrome hexavalent, et qu'un suivi pourra être réalisé concernant les relevés sonores.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la rencontre s'est terminée vers 22 h 10.

Camille Montreuil  
Rapporteuse de la réunion

### 13 ACTIONS DE SUIVI

Pendant la rencontre, l'équipe d'ArcelorMittal s'est engagée à :

- Inviter M. Dao à partager les résultats de ses analyses supplémentaires, lorsqu'ils seront disponibles
- Présenter l'étude de dispersion, lorsqu'elle sera disponible
- Vérifier si les données observées sur le site d'ArcelorMittal ont déjà été supérieures aux normes applicables aux limites de la propriété (depuis une dizaine d'années)
- Rendre disponibles les enregistrements des relevés sonores aux membres, pour qu'ils puissent identifier les bruits problématiques
- Inviter le consultant responsable des suivis sonores à présenter la méthodologie et les résultats, lorsqu'ils seront disponibles
- Transmettre un courriel pour solliciter des volontaires parmi les membres qui participeront aux relevés sonores, lorsque ce sera prêt (environ 1 mois)
- Tenir le Comité informé de l'avancement du projet visant l'atténuation du bruit des alarmes de monoxyde de carbone (CO)
- Préciser la proportion du projet de remplacement des fours de réchauffe financée par le Fonds vert
- Confirmer si le rapport du MELCC a étudié la contamination des sols
- Schématiser le processus de production de l'acier (matières premières, sous-produits, rejets, énergie requise, etc.)
  - Apporter des sous-produits générés par les opérations d'ArcelorMittal
  - Partager des données sur les quantités de matières premières utilisées et de résidus/sous-produits générés

**COMITÉ DE SUIVI AVEC LE VOISINAGE - ARCELORMITTAL CONTRECŒUR**

**Liste des membres à jour le 3 avril 2019**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Citoyen	Gilles Abella	X	
	Citoyen	Abdelkader Benhalima		X
	Citoyen	Claude Dansereau	X	
	Citoyenne	Marie-Michèle Desrosiers		X
	Citoyenne	Sylvie Giard		X
	Citoyen	Serge Hébert	X	
	Citoyen	Normand Simoneau		X
	Citoyen	Joseph Soltès	X	
Ville de Contrecoeur	Directeur général	François Handfield	X	
	Directeur des services techniques	Marc Proulx		X
	Adjoint directeur des services	Karl Wayland (substitut)		X
Organisme communautaire	Demain à cœur	Bruno Joly		X
Organisme environnemental	CRE Montérégie	Richard Marois		X
		Ugo Forcier (substitut)		X
Organisme économique	Rues principales Contrecoeur	Julie-Anne Marceau	X	
Organisme récréotouristique	Colonie des Grèves	Yves Beaulieu	X	
Organisme lié à l'enseignement et la recherche	CTTEI	Claude Maheux-Picard		X

**ARCELORMITTAL PRODUITS LONGS CANADA :**

M. Marco Savard, directeur général, Complexe de Contrecoeur-Est  
M. Luc Chabot, directeur, Environnement  
M. Louis-Philippe Péloquin, directeur, Communications

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :**

M. Alex Craft, animateur  
Mme Camille Montreuil, rapporteuse

**OBSERVATEUR**

M. Dominic Provost

**COMITÉ DE SUIVI AVEC LE VOISINAGE**  
**ArcelorMittal Produits longs Canada – Contrecœur**  
**Centre multifonctionnel de Contrecœur**  
**475, rue Chabot, Contrecœur**  
**3 avril 2019, 19 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

1. Mot de bienvenue  
Accueil de nouveaux membres
2. Actions de suivi
  - Produits pour le nettoyage de poussières
  - Mise à jour du processus de gestion des plaintes
  - Disponibilité des présentations visuelles au public
  - Mise à jour des statuts du Comité (approbation des comptes rendus)
  - Modification du libellé « Info Montréal »
3. Présentation thématique – Direction de la santé publique
4. Informations diverses – gestion des poussières par AMC
  - a. Composition des poussières
  - b. Fiche analytique des poussières non valorisées
  - c. Rapport du CSSS sur le béryllium
  - d. Avancement de l'installation des équipements – échantillonnage en continu
5. Relevés sonores dans le milieu
6. Communications
  - a. Nouvelle page Web sur les relations communautaires
  - b. Mécanisme interne de communication entre les membres
7. Point statutaire : suivi des projets
8. Point statutaire : suivi des plaintes
9. Varia
  - a. Démarches avec l'association de Chasse et Pêche de Contrecœur
  - b. Chantiers de construction à venir au printemps
    - i. Carrefour giratoire (Ville de Contrecœur)
    - ii. Cité 3000
10. Tour de table
11. Prochaine rencontre



# Comité de suivi avec le voisinage d'ArcelorMittal

Rencontre régulière #2

3 avril 2019



## Déroulement proposé



1. Actions de suivi
2. Présentation thématique – Direction de la santé publique
3. Informations diverses – gestion des poussières par AMC
4. Relevés sonores dans le milieu
5. Communications
6. Point statutaire : suivi des projets
7. Point statutaire : suivi des plaintes
8. Varia
9. Tour de table
10. Prochaine rencontre

## Actions de suivi



Suivis	État d'avancement
1 Vérifications à faire concernant les produits les plus efficaces pour le nettoyage extérieur des domiciles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Certaines personnes ont évoqué le produit BIS-O-NET #4 vendu par le Groupe Bissonnette à Contrecoeur</li><li>• Le sel de citron a été aussi mentionné</li><li>• ArcelorMittal nettoie ses équipements avec de l'eau et des appareils à haute pression</li></ul>

3

## Actions de suivi



Suivis	État d'avancement
2 <u>Mise à jour du processus de gestion des plaintes :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Intégrer le Comité au processus (invitation aux rencontres, transmission des comptes rendus)</li><li>• Demander des précisions sur l'emplacement géographique des plaintes (lors des relances)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisée</li></ul>
3 Disponibilité des présentations visuelles au public	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations visuelles mises en annexe des comptes rendus (disponibilité en ligne)</li></ul>

4

## Actions de suivi



Suivis		État d'avancement
4	Mise à jour des statuts du Comité (délai d'approbation du compte rendu)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procédure utilisée pour l'approbation du dernier compte rendu</li></ul>
5	Modification du libellé « Info Montréal »	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisé</li></ul>

5

## Présentation thématique – Direction de la santé publique (DSP)

- **Présentation:**
  - Huy Hao Dao, MD, PhD, FRCPC
  - Médecin-conseil en santé environnementale, CISSS Montérégie-Centre
- **Rôles et mandats (entre autres) de la DSP:**
  - Protection de la santé publique
  - Surveillance de l'état de santé et du bien-être de la population
  - Rendre disponible des données utiles pour la prise de décisions et d'actions
- **Principaux outils:**
  - Loi sur la santé publique
  - Le programme national de santé publique
  - Plan d'action régional 2016-2020

6

## **Présentation thématique – Direction de la santé publique (DSP)**

- Avis sur la caractérisation de l'air ambiant à Contrecœur
- Rappel:
  - Caractérisation de l'air réalisé par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec
  - Opinion de la DSP concerne l'impact d'une exposition aux contaminants sur la santé de la population avoisinante

7

## **Présentation thématique – Direction de la santé publique (DSP)**

- Opinion préliminaire:
  - Les concentrations de contaminants dans l'air ne sont pas susceptibles de causer des problèmes de santé pour la population avoisinante
  - Suggestion de réaliser des analyses supplémentaires sur le chrome afin de rendre un opinion plus définitive

8

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC

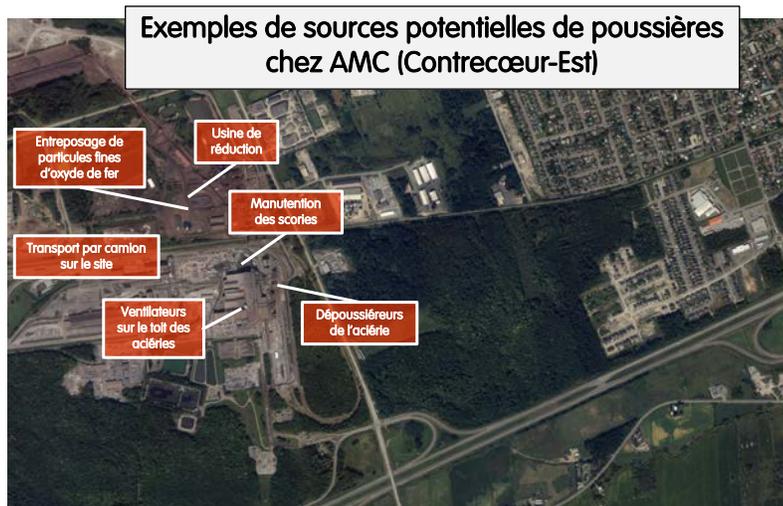


### Composition des poussières

- Rappel des demandes du Comité :
  - Informations sur la composition des poussières émises par ArcelorMittal
  - Informations sur la composition des poussières présentes dans le milieu
  - Informations sur la composition des poussières d'aciérage (fiche signalétique)
  
- Proposition de présenter aujourd'hui :
  - A. Survol des différentes sources potentielles de poussières
  - B. Composition des poussières d'aciérage (non valorisées / enfouies)
  - C. Échantillons prélevés dans le milieu
  - D. Attestations d'assainissement à venir

9

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



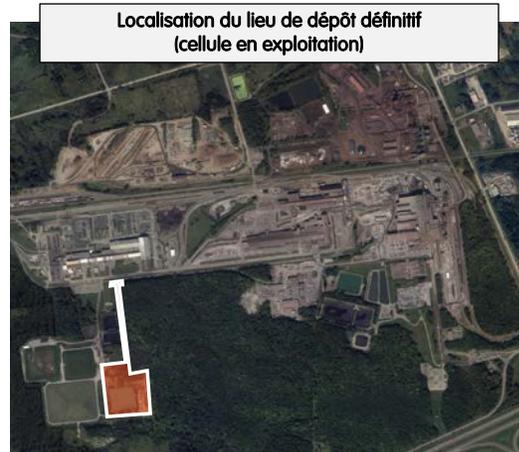
10

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Composition des poussières d'aciérage

- Ces poussières sont :
  - Captées par les dépoussiéreurs de l'aciérie
  - Enfouies dans un « lieu de dépôt définitif »
    - Seul rejet non valorisé par AMC
- Enfouissement encadré par des décrets (2006/2008), avec des conditions de suivi spécifiques :
  - Programmes de surveillance
  - Rapport annuel au ministère :
    - Suivi - Qualité des eaux de surface et souterraines
    - Suivi - Qualité de l'air ambiant
    - Suivi - Eau du système de détection de fuite
    - Gestion du lixiviat



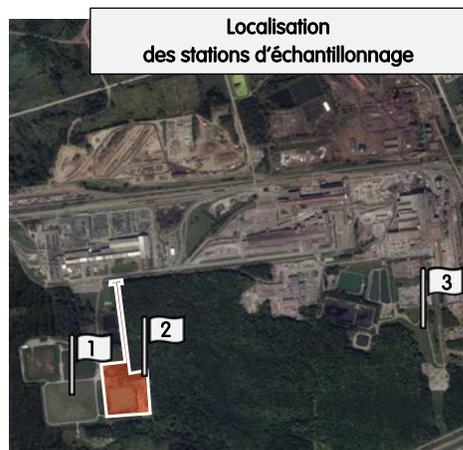
11

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Suivi de la qualité de l'air – enfouissement des poussières d'aciérage

- 3 points de mesure, tel que requis par le ministère :
  - En amont de la cellule (selon les vents dominants)
  - En aval de la cellule (selon les vents dominants)
  - En aval mais plus loin



12

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



	Station de mesure #1 (en amont)	Station de mesure #2 (en aval)				Station de mesure #3 (près des limites)	
	Particules totales ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Particules totales ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Métaux ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )				Particules fines ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
			Cadmium	Chrome	Plomb	Zinc	
Moyenne 2018	59,0	39,2	0,0007	0,014	0,020	0,321	23,7
Moyenne depuis 2014	52,3	44,7	0,003	0,040	0,074	1,126	12 <i>(*depuis 2008)</i>
Norme aux limites de la propriété	120	120	N/A	N/A	N/A	N/A	30

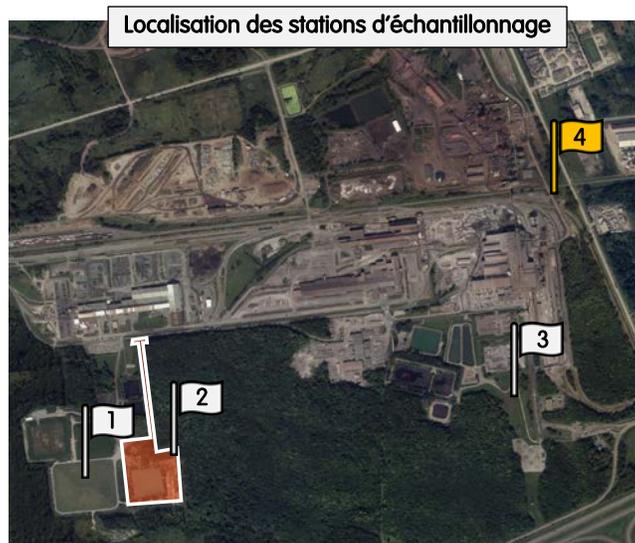
13

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Suivi de la qualité de l'air

- Échantillonnage supplémentaire volontaire de **particules fines ( $\text{PM}_{2,5}$ )** (voir station #4)
- Objectif : récolter des données en continu (1 x par heure), pour pouvoir réagir plus rapidement et identifier les sources
- A contribué au projet de nouvelle route entre Contrecœur-Est et Contrecœur-Ouest

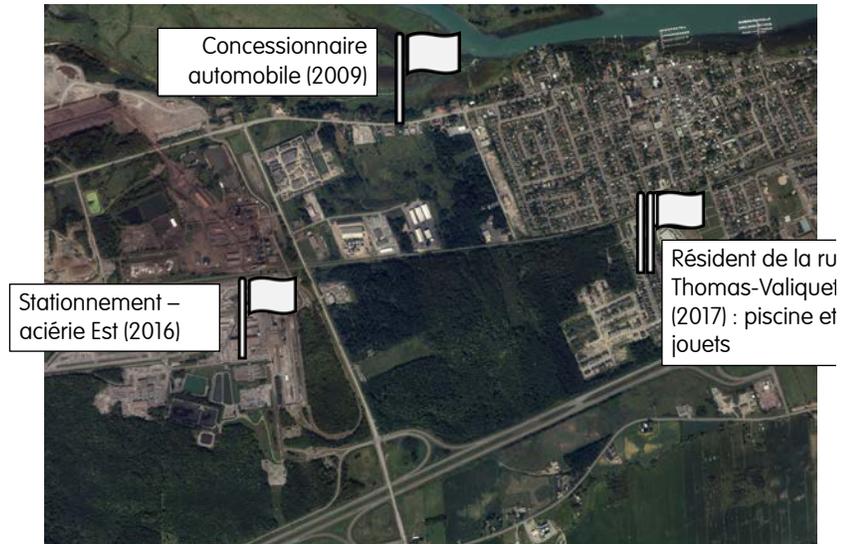


## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Résultats des échantillonnages dans le milieu

- 4 échantillons pris au cours des dernières années (à la suite de plaintes)
- Méthode utilisée : frottis



## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Résultats des échantillonnages dans le milieu

- Campagne 1 de 4 : Concessionnaire automobile (2009)
- Principaux paramètres :
  - Calcium
  - Sodium
  - Fer

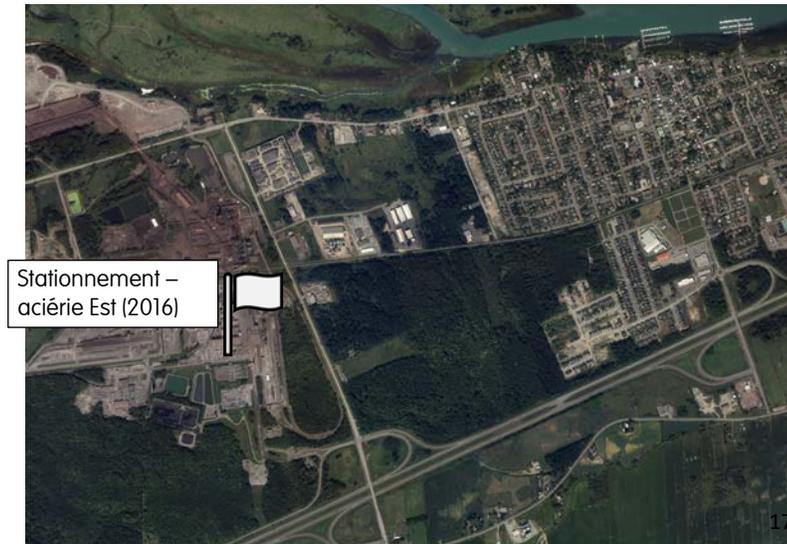


## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Résultats des échantillonnages dans le milieu

- Campagne 2 de 4 :  
Stationnement – aciérie  
Est (2016)
- Principaux paramètres :
  - Fer
  - Calcium
  - Magnésium



## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Résultats des échantillonnages dans le milieu

- Campagne 3 de 4 : Rue  
Thomas-Valiquet –  
Jouet (2017)
- Principaux paramètres :
  - Fer
  - Calcium
  - Silicium



## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Résultats des échantillonnages dans le milieu

- Campagne 4 de 4 : Rue Thomas-Valiquet – Piscine (2017)
- Principaux paramètres :
  - Fer
  - Calcium
  - Silicium



## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Résultats des échantillonnages dans le milieu

- Présence de ces composés dans les poussières d'AMC
- **Constat : difficile d'établir une corrélation entre une source de poussières et les résultats des échantillons**
  - Plusieurs autres sources possibles pour ces mêmes paramètres
    - Par exemple, les sels et sables de voirie
  - Concentrations non uniformes sur les voitures/maisons
- Engagements d'AMC :
  - Réaliser une étude de dispersion atmosphérique
  - Réduire l'ensemble des sources d'émissions potentielles sur son site

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Encadrement réglementaire à venir : les attestations d'assainissement

- Plusieurs exigences réglementaires pour les complexes de Contrecoeur
- Regroupement en cours sous la forme **d'attestations d'assainissement**
  - Permis environnemental d'exploiter (après l'installation)
  - Regroupe une vingtaine de règlements, dont le *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère*, et des exigences spécifiques pour les installations visées

21

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Encadrement réglementaire à venir : les attestations d'assainissement

- Plus précisément, les attestations d'assainissement précisent :
  - Les points de rejet et d'émissions de contaminants
  - Les conditions spécifiques rattachées à ces points de rejet :
    - Normes à respecter
    - Exigences de suivi (paramètres, fréquences, méthodes de mesure, etc.)
    - Exigences de rapport / études sur ces rejets
- Ciblent tous les types de rejets : eaux, émissions atmosphériques, matières résiduelles.
- Ciblent tous les milieux récepteurs : eaux de surface et souterraine, air ambiant, sols.

22

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Encadrement réglementaire à venir : les attestations d'assainissements

- État de situation chez AMC :
  - 21 déc. 2018 : réception de l'attestation d'assainissement pour Contrecœur-Ouest
  - À venir : réception de l'attestation d'assainissement pour Contrecœur-Est
    - En vigueur à ce jour : cinquantaine de certificats d'autorisation, réglementation

23

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Fiche signalétique des poussières d'aciérage

- Rappel : volonté du Comité de connaître la composition des poussières d'aciérage (seul résidu actuellement non valorisé par AMC)
- Analyse de la composition des poussières captées dans les dépoussiéreurs
- Si intérêt, possibilité de faire une présentation plus détaillée sur la valorisation lors d'une prochaine réunion

24

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Composition des poussières d'aciérage

- Échantillons prélevés avant l'enfouissement des poussières
- Poussières captées par les dépoussiéreurs

Paramètres	Four de fusion		Four poche		Hottes	
	mg/kg	%	mg/kg	%	mg/kg	%
Aluminium	5 669	0,567 %	6 733	0,673 %	5 684	0,568 %
Argent	22	0,002 %	14	0,001 %	18	0,002 %
Arsenic	18	0,002 %	25	0,003 %	13	0,001 %
Baryum	141	0,014 %	52	0,005 %	138	0,014 %
Cadmium	133	0,013 %	26	0,003 %	96	0,010 %
Calcium	109 557	10,956 %	162 286	16,229 %	98 771	9,877 %
Chrome	1 673	0,167 %	782	0,078 %	1 038	0,104 %
Cobalt	4	0,000 %	8	0,001 %	5	0,001 %
Cuivre	943	0,094 %	430	0,043 %	623	0,062 %

## Informations diverses – gestion des poussières par AMC



### Composition des poussières d'aciérage (suite)

Paramètres	Four de fusion		Four poche		Hottes	
	mg/kg	%	mg/kg	%	mg/kg	%
Étain	142	0,014 %	42	0,004 %	118	0,012 %
Fer	214 743	21,474 %	118 329	11,833 %	266 143	26,614 %
Manganèse	17 976	1,798 %	35 573	3,557 %	8 944	0,894 %
Mercuré	1	0,000 %	1	0,000 %	1	0,000 %
Molybdène	25	0,002 %	23	0,002 %	17	0,002 %
Nickel	95	0,010 %	59	0,006 %	44	0,004 %
Plomb	2 764	0,276 %	362	0,036 %	2 664	0,266 %
Sélénium	5	0,000 %	9	0,001 %	2	0,000 %
Vanadium	161	0,016 %	113	0,011 %	141	0,014 %
Zinc	77 945	7,795 %	11 801	1,180 %	65 014	6,501 %

## Informations diverses



### Rapport du CSSS sur le béryllium (2012)

- Contexte de l'étude :
  - Mise à jour du programme de santé de l'aciérie de Contrecœur-Est, avec évaluation des contaminants environnementaux pouvant être présents dans l'aciérie
  - Constat : possible exposition de travailleurs au béryllium lors des travaux de garnissage/dégarnissage des fours
  - Étude supplémentaire conduite pour documenter cette exposition

27

## Informations diverses



### Rapport du CSSS sur le béryllium (2012)

- Principales conclusions :
  - Exposition inférieure à la norme chez les travailleurs exposés lors de ces tâches
  - Quelques mesures additionnelles préventives suggérées et mises en place

28

## Relevés sonores



### Rappel :

- Relevés sonores déjà réalisés dans le passé (été 2013) :
  - Identification de la principale source de bruit et mise en place de mesures d'atténuations (silencieux sur un ventilateur et trois cheminées à l'usine de réduction)
  - Émergence de nouveaux bruits – nécessite de nouvelles études (processus itératif)

### Mandat donné à une firme externe suite aux demandes citoyennes de nouveaux relevés sonores :

- Évaluer l'impact sonore des activités d'ArcelorMittal dans la communauté
- Identifier les principales sources de bruit en provenance de l'usine

29

## Relevés sonores



### Localisation des points de mesure\*



\*Emplacement final des points à déterminer sur place, en fonction des différentes contraintes (ex. accord des résidents)

- **Points de mesure** : avec la contribution sonore d'AMC
- **Points de référence** : sans la contribution sonore d'AMC

30

## Relevés sonores



- Échéanciers pour les échantillonnages : fin du printemps 2019  
(selon les conditions météo)
  - Prise de données de jour et de nuit
  - En semaine (lundi-vendredi)
- Recherche de volontaires pour accueillir les équipements
- Présentation à venir au Comité (méthodologie et résultats)

31

## Communications



### Nouvelle page Web sur les relations communautaires

Suggestion : créer une page distincte « Comité de liaison » dans la section Développement durable

RAPPEL : Comptes rendus déjà disponibles après chaque rencontre

The screenshot shows a webpage with a header for 'Produits longs Canada' and a navigation menu. A prominent orange banner reads 'Important - Veuillez prendre connaissance du compte rendu de la rencontre du 3 mars 2019.' Below this is a large image of a coastal industrial site. The main content area features a section titled 'Comité des citoyens' with introductory text and a 'RAPPEL' section. At the bottom, there are two boxes: 'Les sites publics' with a map and 'Calendrier des rencontres 2019' with a calendar grid.

mai	juin	sept	oct.
<b>Compte rendu</b>	<b>Compte rendu</b>	<b>Compte rendu</b>	<b>Compte rendu</b>
- 2 mai	- 2 juin	- 3 septembre	- 5 décembre

32

## Communications



Mécanisme interne de communication entre les membres

- Demande formulée lors de la dernière rencontre
- Adresses courriel partagées entre les membres
- Suggestion de procéder par courriel dans un premier temps

33

## Point statutaire : suivi des projets



- Rappel : 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations



34

## Point statutaire : suivi des projets



### Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur Ouest

- Travaux complétés en décembre, tel que présenté à la rencontre du 5 décembre



35

## Point statutaire : suivi des projets



### Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur Est et Ouest

Contrecœur-Est  
Mars 2019



Contrecœur-Ouest  
Mars 2019



36

## Point statutaire : suivi des projets



Construction d'une route reliant Contrecœur Est et Ouest

- Déplacement conduite de gaz naturel d'Énergir est retardé

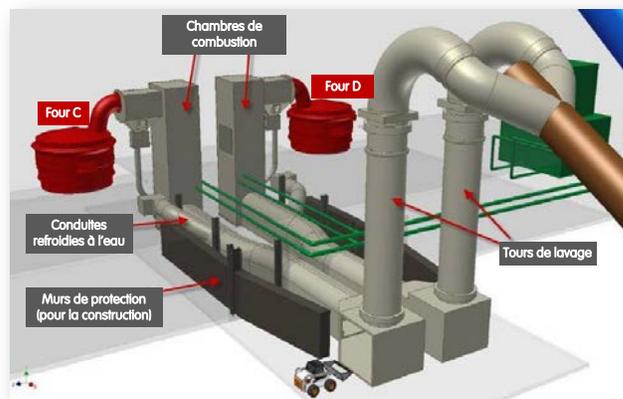


37

## Point statutaire : suivi des projets



Système de gestion des poussières à Contrecœur-Est

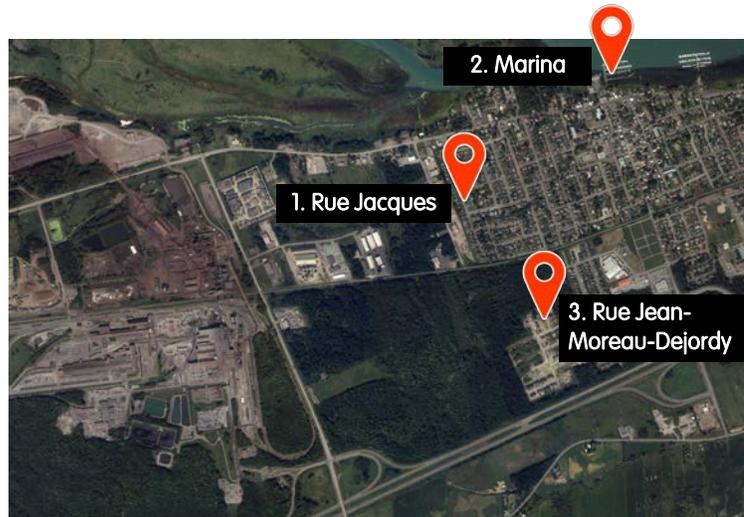


38

## Suivi des plaintes



- Trois plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre



39

## Suivi des plaintes



- Trois plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre

Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
1 <sup>er</sup> janvier	Rue Jacques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnement à savoir si ArcelorMittal assume les frais pour le lavage de sa maison et d'autres de son quartier</li> <li>• Photo soumise prise en juin 2017</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courriel transmis le 3 jan. 2019 abordant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• À la connaissance d'AMC, aucune entreprise à Contrecœur n'offre de compensation pour le lavage de maisons</li> <li>• Nombreuses sources de poussière dans le secteur (proximité de cours industrielles dans ce quartier)</li> <li>• Résumé des activités en cours par ArcelorMittal pour réduire son impact, incluant comité de liaison et invitation à suivre les travaux</li> </ul> </li> <li>• Demande de rencontre par le citoyen <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contact téléphonique demandé pour avoir plus d'information et prendre rendez-vous – 3 relances par ArcelorMittal</li> <li>• Numéro de téléphone envoyé par le citoyen le 8 mars et entente sur une rencontre le 20 mars</li> <li>• Lors de la rencontre, points du courriel réitérés par ArcelorMittal</li> </ul> </li> </ul>

40

## Suivi des plaintes



### ▪ Trois plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre

Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
4 février	Marina de Contrecoeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaisancier mentionnant devoir remplacer sa toile de mica de bateau chaque année au cours des 3 dernières années</li> <li>Soutient que les toiles se brisent en raison de poussière qui cuit au soleil</li> <li>Demande si ArcelorMittal est responsable et si l'entreprise paie pour le remplacement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel téléphonique le 7 février                             <ul style="list-style-type: none"> <li>À la connaissance d'AMC, aucune entreprise à Contrecoeur n'offre de compensation pour le changement de toiles de bateau</li> <li>Demande d'obtenir des échantillons des toiles pour pouvoir faire des expertises</li> <li>Résumé des activités en cours par ArcelorMittal pour réduire son impact, incluant comité de liaison et invitation à suivre les travaux</li> <li>Nous avons offert de faire faire une expertise sur les toiles pour vérifier</li> </ul> </li> <li>Photos transmises par le citoyen le 1<sup>er</sup> mars</li> <li>Échantillon de toile remis par le plaisancier le 14 mars à ArcelorMittal</li> <li>Expertise en cours</li> </ul>

41

## Suivi des plaintes



### ▪ Trois plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre

Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
19 mars	Rue Jean-Moreau-Dejordy  Plainte faite à la Ville de Contrecoeur et transmise pour information à ArcelorMittal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le plaignant demande de l'information concernant les dépôts/résidus sur les terrains (neige, maisons, voitures). Il se demande si les normes environnementales sont respectées et si l'usine ArcelorMittal est conforme aux normes quant aux émissions produites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel téléphonique le 20 mars</li> <li>Le citoyen ajoute qu'il a constaté des dépôts noirs sur la neige sur son terrain et sur sa piscine, et que les dépôts semblent diminuer lorsqu'on s'éloigne vers l'est de la ville</li> <li>Commentaires d'ArcelorMittal                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Nos émissions sont conformes à la réglementation</li> <li>Nous ne pouvons contrôler le reste des éléments (construction à proximité, poussière de l'autoroute, etc.)</li> <li>Résumé des activités en cours par ArcelorMittal pour réduire son impact, incluant comité de liaison et invitation à suivre les travaux</li> </ul> </li> </ul>

42

## Varia



- Démarches avec l'Association de Chasse et Pêche de Contrecœur
- Chantiers de construction à venir au printemps
  - Carrefour giratoire (Ville de Contrecœur)
  - Cité 3000

43

## Tour de table



- Vos impressions sur le contenu et le déroulement de la rencontre?

44

## Prochaine rencontre



- Objectif de tenir cette rencontre en juin 2019
- Thématiques possibles : suivi des poussières (environnement, potentiel de valorisation), bruit